

Le nombre de conseillers  
municipaux en exercice : 43

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 JUIN 2019**

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2019

Le quorum n'étant plus atteint lors de la séance du dix neuf juin de l'an deux mille dix-neuf, le Conseil Municipal de la Commune de BOBIGNY, de nouveau légalement convoqué le vingt et un juin, s'est assemblé en séance ordinaire le vingt huit juin sous la présidence de Christian BARTHOLMÉ, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, le Maire étant empêché, et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Présents : Christian BARTHOLMÉ – Kahina AIROUCHE (départ au mémoire n° 2) – Christine GABEREL – Magalie LE FRANC – Marc DRANÉ – Simbara CAMARA – Jonathan BERREBI – Gérard Aoustin – Isabelle LÉVÊQUE – Ouassila KOUAICHI – Fatou FAYE – Koumba KONATE (arrivée au mémoire n° 2) – Pierre MONTELLA – Hervé LEUCI – Fatima MARIE-SAINTE (arrivée au mémoire n° 2)

Représentés: Stéphane DE PAOLI par Christian BARTHOLMÉ – Mahamadou N'DIAYE par Simbara CAMARA – Djafar HAMOUM par Gérard Aoustin – Patrice TRULLI par Christine GABEREL

Absents: Sarah SBIA – Manel BENJENNAT – Tuong Lan HOANG – Sylvain LEGER – Youssef ZAOUÏ – Muriel CABILLAUX – Selimane ABDERRAHMANE – Sabrina SAIDI – Sabrina DEHOUM – Faysa BOUTERFASS – Riyad BELALA – Salomon ILLOUZ – Bernard GRINFELD – Anne JONQUET – Abdel SADI – Myriam BENOUDIBA – José MOURY – Waly YATERA – Aline CHARRON – Monique SAMSON – Benjamin DUMAS – Nathalie FIORE – Mariam SAKHO – Vincent OPTAT

Secrétariat : Pierre MONTELLA

## 1. Approbation du compte de gestion 2018 du budget principal de la Ville et du budget annexe de l'Office de Tourisme

### Adopté à l'unanimité

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

#### ► Compte de gestion 2018 du Budget principal de la Ville

Le Conseil Municipal constate les niveaux d'exécution de chaque section :

- Réalisation des recettes d'investissement (réelles et ordre) : 36 780 302,44 euros
- Réalisation des dépenses d'investissement (réelles et ordre) : 29 884 972,01 euros
  
- Réalisation des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) : 123 347 251,10 euros
- Réalisation des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) : 111 048 144,05 euros

les résultats de l'exercice 2017 suivants :

- Résultat de l'exercice excédentaire de la section d'investissement : 6 895 330,43 euros
- Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement : 12 299 107,05 euros

les résultats de clôture suivants :

- Résultat de l'exercice déficitaire de la section d'investissement : - 238 173,19 euros
- Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement : 12 299 107,05 euros

### Adopté à l'unanimité

Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

#### ► Compte de gestion 2018 du Budget annexe de l'Office de Tourisme

Le Conseil Municipal constate les niveaux d'exécution de chaque section :

- Réalisation des recettes d'investissement (réelles et ordre) : 0 euro
- Réalisation des dépenses d'investissement (réelles et ordre) : 0 euro
- Réalisation des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) : 191 214,63 euros
- Réalisation des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) : 90 272,90 euros

Le Conseil Municipal constate les résultats suivants :

- Résultat de clôture de la section d'investissement : 0 euro
- Résultat de clôture excédentaire de la section de fonctionnement : 100 941,73 euros.

Arrivée de Fatima MARIE-SAINTE et Konate KOUMBA.

Départ de Kahina AIROUCHE.

## 2. Budget principal de la Ville – Approbation du compte administratif 2018 et affectation du résultat 2018

### Adopté à l'unanimité

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

#### ► Compte administratif 2018

Le Conseil Municipal donne acte des montants des dépenses et des recettes suivants :

- INVESTISSEMENT :
  - Dépenses : 29 884 972,01 euros
  - Recettes : 36 780 302,44 euros
- FONCTIONNEMENT :
  - Dépenses : 111 048 144,05 euros

Recettes : 123 347 251,10 euros

Le Conseil Municipal précise que ces montants permettent de constater, en raison d'un compte D001 traduisant une reprise de déficit d'investissement, en 2017, pour 4 884 096 € :

- Un solde déficitaire de la section d'investissement de - 238 173,19 euros
- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement + 12 299 107,05 euros

Le Conseil Municipal reconnaît la sincérité des restes à réaliser, en section d'investissement, énoncés comme suit :

- Dépenses engagées reportées : 13 510 049,84 euros
- Recettes engagées reportées : 9 276 672,85 euros
- Solde excédentaire : 4 233 376,99 euros

#### ► Affectation du résultat de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide de reprendre de façon définitive les résultats de l'exercice comptable 2018 déjà repris de façon anticipée au moment du vote du budget et de procéder aux rectifications nécessaires, Le Conseil Municipal affecte au compte 001 un déficit d'investissement reporté, hors restes à réaliser, de 238 173,19 euros,

Le Conseil Municipal constate un résultat de fonctionnement excédentaire de clôture de 12 299 107,05 euros,

Le Conseil Municipal affecte au compte 1068 l'intégralité du résultat de fonctionnement s'élevant à 12 299 107,05 euros afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, pour un montant de 4 471 602,58 euros, le solde étant affecté au financement des investissements 2019 pour un montant de 7 827 507,92 euros.

### 3. Budget annexe de l'Office de Tourisme – Approbation du compte administratif 2018, affectation du résultat 2018 et reversement de l'excédent au Budget principal de la Ville

#### Adopté à l'unanimité

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne participe pas : 0

#### ► Compte administratif 2018

Le Conseil Municipal donne acte des montants des dépenses et des recettes suivants :

- INVESTISSEMENT :  
Dépenses : 0 euro  
Recettes : 0 euro
- FONCTIONNEMENT :  
Dépenses : 90 272,90 euros  
Recettes : 191 214,63 euros

Précise que ces montants permettent de constater :

- Un solde nul de la section d'investissement de 0 euro
- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de 100 941,73 euros

#### ► Affectation du résultat de fonctionnement

Le Conseil Municipal constate un résultat de fonctionnement excédentaire de clôture de 100 941,73 euros qui est affecté intégralement au compte R002.

#### ► Affectation de l'excédent au budget principal de la Ville

Le Conseil Municipal affecte au budget principal de la Ville l'intégralité du résultat de fonctionnement du budget annexe de l'Office de Tourisme s'élevant à 100 941,73 euros.



Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,  
Christian BARTHOLMÉ.

